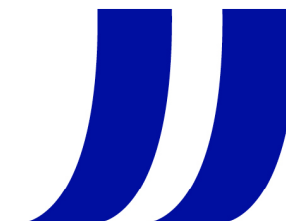


BOOST EXPORT PAYS DE LA LOIRE | QU'EST-CE QUE C'EST ?



POUR QUI ?

ENTREPRISE BASEE EN PAYS DE LA LOIRE

Constituée sous forme sociétaire, d'EIRL ou d'entreprise individuelle

TPE/ PME

de 3 à 250 personnes

3 ANS D'EXISTENCE

minimum

FONDS PROPRES POSITIFS

ACTIVITÉ

Production (*industrielle et agricole*)
Services à la production industrielle

POUR QUOI ?

Je prospecte de nouveaux marchés

Conseils en stratégie export, marketing ou communication internationale
Réalisation d'études et prestations de conseils spécialisées
Prospections à l'international hors opérations déjà financées par la Région et les FESI gérés par la Région (missions, salons)
Traduction et interprétariat
Campagne de communication média dédiée à l'international

Je recrute des RH dédiées pour accélérer à l'export

Création une **fonction nouvelle dédiée à l'export** par le recrutement en CDI d'un salarié dédié *missions commerciales, d'avant-vente et d'appui à la vente*
Recours à un **volontaire international en entreprise (V.I.E)**. *mission commerciale et d'avant-vente*

EN GENERAL

50%

des dépenses éligibles

PLANCHER

2 000 € HT

de dépenses éligibles par demande

COMMENT ?

Je prospecte de nouveaux marchés

jusqu'à 15 k€ d'aide régionale sur 2 ans à compter de ma première demande de soutien complète

Pas de limite en termes de nb de demandes d'aides pouvant être déposées sur les 24 mois

Attention : Le soutien régional est limité à trois interventions pour une même action (Salon, mission, prestation de conseil)

Sont prises en compte les aides régionales attribuées **depuis 2016** (*Prim' et Performance export*) et **depuis 2018** (*Partenariat Food 'Loire*)

Je recrute des RH dédiées pour accélérer à l'export

Recrutement en CDI d'un salarié export

Jusqu'à 15 K€ pour un recrutement en CDI

1 AIDE MAX

Sont prises en compte les aides régionales attribuées **depuis le lancement du dispositif *Emploi export***

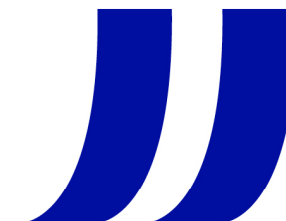
V.I.E

Jusqu'à 30 K€ pour une mission V.I.E sur un nouveau marché

2 AIDES MAX

Sont prises en compte les aides régionales attribuées **depuis 1^{er} janvier 2024** (*V.I.E Pays de la Loire*)

BOOST EXPORT PAYS DE LA LOIRE | COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



ETAPE 1

Je valide que l'éligibilité de mon profil entreprise au dispositif Boost export Pays de la Loire

(effectif/ activité/ implantation/ situation financière) - Je dépose l'ensemble des pièces nécessaires pour que les services instruisent et confirme mon éligibilité



Les services de la Région instruisent mes documents et confirment l'éligibilité de mon profil entreprise

Je m'engage à informer la Région de tout changement de ma situation qui peut impacter ultérieurement mon éligibilité à Boost Export



ETAPE 2

En fonction de mes besoins et du déploiement de ma stratégie export, j'active un des volets du dispositif pour solliciter un financement régional sans avoir à revalider mon profil entreprise (sauf changement significatif)

VOLET 1

Je prospecte sur un nouveau marché

(Conseil stratégique et études, Salons et missions de prospection commerciale, communication)

Je peux mobiliser le soutien régional pendant 2 ans au fur et à mesure de mes besoins.

Sur cette période, **je peux solliciter jusqu'à 15 k€ d'aide régionale.**

VOLET 2

Je recrute des RH dédiées pour me développer et accélérer à l'export

(recrutement en CDI d'une fonction nouvelle dédiée à l'export / recours à un V.I.E)

Un soutien régional

Jusqu'à 15 K€ pour un recrutement en CDI

Jusqu'à 30 K€ pour une mission V.I.E sur un nouveau marché

BOOST EXPORT PAYS DE LA LOIRE | EXEMPLE D'UTILISATION DU DISPOSITIF

